

## INSCRIPTIONS 2019-2020

DATE	COLLEGE	HORAIRES
<b>Mercredi 3 juillet 2019</b>	<b>Collège des PINS D'ALEP (TOULON)</b>	8h – 12h
	<b>Collège Pierre PUGET (TOULON)</b>	14h – 17h
<b>Jeudi 4 juillet 2019</b>	<b>Collège Marcel PAGNOL (TOULON) Collège George SAND (TOULON) Collège La MARQUISANNE (TOULON)</b>	8h–12h
	<b>Collège LE VIGNERET (LE CASTELLET) Collège Jules RAIMU (BANDOL) Collège Romain BLACHE (SAINT-CYR-SUR-MER)</b>  <i>Tous les autres collèges et collèges extérieurs</i>  <i>Réception des familles « empêchées ».</i>	13h – 17h

**IMPORTANT** : Les dates et horaires d'inscriptions ou de réinscriptions sont fixes. Merci de respecter ces dates et ces horaires.

### Pièces demandées

- Dossier d'inscription et fiche d'inscription avec photo collée qui vous seront remis dans votre établissement
- Notification d'affectation en seconde au lycée Bonaparte
- En cas de famille séparée : Jugement de divorce avec décision de la garde légale de l'enfant ou toute attestation de garde.
- Attestation d'Assurance dès réception du document.
- Pour les élèves boursiers, un RIB récent, nom et prénom de l'élève inscrit dessus. Si le nom de l'élève est différent de celui du titulaire du RIB agraffer la copie du livret de famille complète (parents et enfant).
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso
- Une demande éventuelle d'internat sur papier libre.
- Eventuellement, la fiche d'adhésion à la MDL (Maison Des Lycéens) avec un chèque de 10€.

**IMPORTANT : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE ET L'INSCRIPTION NON VALIDEE**

**DEMANDE** pour être dans la même classe qu'un(e) camarade : Faire un courrier signé par les parents concernés. Les demandes seront étudiées et acceptées en fonction des structures des classes (enseignements optionnels, option facultative, LV...).